

La formation professionnelle toujours aussi populaire

À Berne, l'apprentissage ou l'entrée dans une école moyenne restent les deux voies privilégiées par les élèves en fin de scolarité obligatoire. Davantage d'entre eux ont choisi un apprentissage en 2023 qu'en 2022.



© Depositphotos

Dans le canton de Berne, 82% des jeunes en fin de scolarité obligatoire entreront directement dans une formation professionnelle initiale, au gymnase ou dans une école de maturité spécialisée après les vacances d'été (2022 : 81%). Davantage d'élèves ont opté pour un apprentissage (4'667 ou 53%, contre 4'512 ou 51% en 2022). Bien qu'un grand nombre de places d'apprentissage soient encore vacantes, la formation professionnelle reste très populaire dans le canton de Berne. Le nombre d'entrées en école moyenne se maintient au niveau des années précédentes. Seuls 15% des élèves libérables se sont tournés vers une solution transitoire cantonale ou privée, soit 2% de moins qu'en 2022. C'est le chiffre le plus bas jamais enregistré.

Dans la partie francophone du canton, les chiffres se stabilisent. Le pourcentage de jeunes ayant opté pour le gymnase (24%, soit 197 élèves) est revenu à un niveau comparable aux années antérieures à la pandémie de Covid-19 (2022 : 31% ou 266 élèves) tandis que la part de ceux qui ont choisi une école de maturité spécialisée reste dans la moyenne des années précédentes. Les élèves libérables sont nettement plus nombreux à avoir choisi une formation professionnelle initiale (55%, contre 41% en 2022).

Toutes les manifestations de promotion de l'apprentissage, comme le Salon interjurassien de la formation ou les portes ouvertes d'écoles professionnelles, ont pu avoir lieu l'an dernier. La stabilisation des chiffres dans la partie francophone du canton montre combien ces manifestations sont importantes pour faire connaître aux jeunes les possibilités de formation professionnelle.

Au 1^{er} juin 2023, 18 élèves de la partie francophone du canton n'avaient pas encore de solution de formation. Étant donné le grand nombre de places d'apprentissage vacantes, il est probable que ces jeunes trouveront une solution d'ici la rentrée.

Des élèves ukrainien-ne-s bien intégrés

Parmi les élèves ukrainien-ne-s arrivé-e-s en fin de scolarité obligatoire, 92% ont trouvé une solution pour la suite. Un quart des 86 élèves concernés ont opté soit pour une école moyenne, soit pour un apprentissage débouchant sur une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) ou sur un certificat fédéral de capacité (CFC). Grâce au statut S, les élèves venus d'Ukraine ont la garantie de pouvoir terminer la formation professionnelle qu'ils ont commencée, quelle que soit l'évolution du conflit. Les autres se dirigent en majorité vers une année préprofessionnelle, ce qui leur donne de bonnes chances de poursuivre vers un apprentissage ou une école moyenne.

(Source : communiqué de presse)